

le ministre de la Justice et ne veut absolument pas que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devienne premier ministre du Canada. A quoi pouvons-nous nous attendre, en fait de collaboration, d'aide, de sincérité et de dévouement, d'un cabinet pareil, dont les membres se contredisent et ne prennent même pas la peine de se renseigner sur l'industrie sidérurgique de base du pays?

**M. le vice-président adjoint:** Le crédit 30c est-il adopté?

(Le crédit est adopté.)

L66c. Prêts à des entreprises canadiennes, conformément au Programme d'aide au développement de l'industrie pharmaceutique, au cours de la présente année financière et des années subséquentes, selon les modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil, afin qu'elles puissent plus facilement fabriquer et mettre sur le marché des médicaments d'ordonnance à des prix concurrentiels, grâce à une réorganisation de leur fabrication, de leur mise en marché, de leur distribution et de leurs recherches, entreprises qui ne peuvent obtenir à ces fins d'autres sources les fonds suffisants à des conditions raisonnables, \$2,000,000.

(Le crédit est adopté.)

**M. le vice-président adjoint:** Ceci complète l'étude des crédits du ministère de l'Industrie.

**L'hon. M. Drury:** Pourrions-nous aussi étudier le crédit L66c, à la page 31, qui relève également du ministère de l'Industrie?

● (3.00 p.m.)

**L'hon. M. Bell:** Il a déjà été adopté.

**L'hon. M. Drury:** Je regrette, mais on me dit qu'il a été adopté.

**M. le vice-président adjoint:** Est-ce le crédit L66c? Ce crédit a été adopté.

**M. Barnett:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Au lieu de passer immédiatement au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, pourrait-on s'entendre pour examiner le crédit qui figure sous le ministère de la Défense nationale? Il serait urgent de l'adopter.

#### ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

1c. Administration centrale, y compris les subventions et les contributions selon le détail des affectations, \$144,000.

**M. Peters:** C'est un ministère important, et nous attendons depuis un certain temps l'étude de ces crédits. Je me demande si le ministre présentera un exposé sur l'activité de son ministère?

[M. MacInnis.]

[Français]

**L'hon. M. Pepin:** Monsieur le président, je ne sais vraiment pas de quelle façon je dois aborder le sujet, tellement le travail de mon ministère est varié.

Mon ministère est en effet très actif dans de très nombreux domaines. Comme tout le monde le sait, ce ministère se compose de quatre grands secteurs. Le premier est le groupe des sciences dites de la terre, qui s'occupe de toutes sortes de recherches allant de la géologie à l'astronomie.

Le deuxième secteur est celui du développement minéral, qui s'occupe surtout d'économie minière et de l'administration de certaines lois minières, par exemple, concernant l'or et le plateau continental.

Le troisième groupe est celui de l'eau, qui s'est développé le plus rapidement au cours de l'année dernière. Je dirai tantôt quelques mots relativement à cette politique de l'eau.

Le dernier secteur est celui de l'énergie, qui commence à se développer et qui a déjà à sa direction un sous-ministre adjoint, et qui aura bientôt un certain nombre de conseillers dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, du charbon, de l'uranium, du gaz et du pétrole.

Ce sont là les grands secteurs.

L'honorable député voudrait peut-être que je traite plus particulièrement de la politique de l'eau. Au cours de la dernière année, nous avons développé une politique qui s'appuie sur un certain nombre de grands principes. Très souvent, à la Chambre, on nous demande: Quand le gouvernement énoncera-t-il sa politique en matière hydrique? J'ai l'impression que certains députés pensent que l'on établit une politique hydrique comme on produit du café soluble. Ce n'est pas le cas. Il existe déjà une politique de l'eau, au niveau du gouvernement fédéral. Cette politique demande sûrement à être améliorée et c'est ce que nous faisons. Mais il ne faudrait pas, non plus, sous-estimer les difficultés qui se présentent dans ce domaine.

On sait que l'eau peut servir à plusieurs usages. On se sert de l'eau pour la navigation, pour la production d'énergie. On sait que l'eau est l'habitat naturel des petits poissons! On sait aussi qu'elle peut servir de façons domestique, industrielle, agricole, etc. C'est un aspect «multifonctionnel» de l'eau.

Tout le monde sait également, qu'il y a des conflits entre usagers. Il nous vient facilement à l'esprit certains exemples de conflits: conflits entre les intérêts des développements hydro-électriques et les intérêts de la navigation, conflits entre le but récréatif et le but économique.